

DATES DES SÉJOURS EN 2025
Du lundi 17 au vendredi 21 février 2025

TOUR DE LA HAUTE CLAREEEN REFUGES

Séjour de 5 Jours / 4 Nuits



DESCRIPTIF DU SÉJOUR

La vallée de la Clarée offre un cadre exceptionnel pour la randonnée en raquettes sur plusieurs jours. Partez pour 5 jours d'aventure dans une nature préservée et des panoramas majestueux. Le soir nous sommes accueillis dans des refuges confortables, plein de charme et réputés pour la qualité de la restauration. Groupe limité à 10 personnes pour privilégier la convivialité du séjour.

AEM VOYAGES

Maison des Parcs et de la Montagne - 256, rue de la République - 73000 CHAMBERY
04.79.70.41.59 - aemvoyages@lesaem.fr

RC pro MMA Oullins 69921 police 120169230 - Garantie financière Groupama contrat 4000716094/1
IM073180011 - SIRET 837 504 711 000 16

Médiateur Tourisme et Voyage : MTV Médiation Tourisme Voyage - BP 80303 - 75823 Paris Cedex 17 - www.mtv.travel



JOUR 1 : Vallée de la Clarée et montée dans la forêt

Rendez-vous au parking de l'office du tourisme de Névache à 13h00.

Départ de Névache, on remonte la vallée entre la forêt, les prairies enneigées et les rives de la Clarée. On termine la journée par la montée au refuge de Ricou situé à l'orée de la forêt, sur les hauteurs de la vallée.

560 m de dénivelé positif - 50 m de dénivelé négatif - 8 km - 4 heures de marche effective

Repas compris : Dîner au refuge de Ricou

Nuit au Refuge de Ricou

JOUR 2 : Haute Clarée et Col des Rochilles

Traversée sur les hauteurs de la vallée avant de descendre jusqu'aux rives de la Clarée que l'on longe jusqu'au refuge des Drayères. Après y avoir fait une pause et allégés nos sacs, nous repartons avec ceux qui le souhaitent pour monter au Seuil des Rochilles, le Lac Rond et le Lac du Grand Ban. Un environnement plein de douceur qui contraste avec les crêtes et sommets de plus de 3000m qui nous entourent.

Itinéraire de base : 400 m de dénivelé positif - 340 m de dénivelé négatif - 6 km - 4 heures de marche effective

Boucle optionnelle : 320 m de dénivelé positif - 320 m de dénivelé négatif - 6 km - 3 heures de marche effective

Repas compris : Petit-déjeuner au refuge de Ricou - Pique-nique de midi - Dîner au refuge des Drayères

Nuit au refuge des Drayères

JOUR 3 : Col des Muandes

Nous partons avec ceux qui le souhaitent à l'assaut du Col des Muandes: un col à 2828m qui promet une magnifique ambiance entre panoramas de haute montagne, petits lacs recouverts de neige et reliefs vallonnés très agréables à descendre. Nous repassons au refuge pour retrouver ceux qui ont préféré passer une matinée tranquille, et nous descendons rejoindre le refuge de Laval.

Boucle optionnelle le matin : 700 m de dénivelé positif - 700 m de dénivelé négatif - 9 km - 5 heures de marche effective

Puis pour tous : 150 m de dénivelé négatif - 3 km - 1 heure de marche effective

Repas compris : Petit-déjeuner au refuge des Drayères - Pique-nique de midi - Dîner au refuge de Laval

Nuit au refuge de Laval

JOUR 4 : Col du Chardonnet

Descente en pente douce le long de la Clarée puis montée à travers les mélèzes en direction du refuge du Chardonnet. Après une petite pause au refuge nous repartons sacs légers avec ceux qui le souhaitent pour rejoindre le Col du Raisin : par beau temps il nous offre un panorama grandiose sur les plus hauts sommets des Ecrins.

Itinéraire de base : 400 m de dénivelé positif - 170 m de dénivelé négatif - 5.5 km - 2h30 de marche effective

Boucle optionnelle : 470 m de dénivelé positif - 470 m de dénivelé négatif - 5.5 km - 3h30 de marche effective

Repas compris : Petit-déjeuner au refuge de Laval - Pique-nique de midi - Dîner au refuge du Chardonnet

Nuit au refuge du Chardonnet

JOUR 5 : Traversée de la Casse Pinière - Buffère - Névache

Depuis le refuge du Chardonnet nous avons une très belle traversée sur les hauteurs de la vallée, jusqu'au vallon de Buffère. De là nous entamons notre descente vers Névache à travers la forêt. Pique-nique en commun et retour à Névache

Itinéraire de base : 400 m de dénivelé positif - 170 m de dénivelé négatif - 5.5 km - 2h30 de marche effective

Boucle optionnelle : 470 m de dénivelé positif - 470 m de dénivelé négatif - 5.5 km - 3h30 de marche effective

Repas compris : Petit-déjeuner au refuge du Chardonnet - Pique-nique de midi

Fin du séjour au parking de l'office du tourisme vers 14h00 pour permettre les transferts en navette vers la gare de Briançon et Modane.

Ce programme peut être modifié à tout moment par le professionnel encadrant notamment en fonction des conditions climatiques, des aptitudes physiques et techniques des participants, de la disponibilité des hébergements ou tout autre événement inattendu. En dernier ressort, il reste seul juge du programme.



ACCUEIL

Le Jour 1, rendez-vous sur le parking de l'office du tourisme de Névache à 13h00.

DISPERSION

Le Jour 5, fin du séjour au même endroit vers 14h00.

ENCADREMENT DU SÉJOUR

Tanguy TROMPETTE - DE Alpinisme - moyenne montagne enneigée

N° de téléphone : 06 67 91 90 55

Adresse e-mail : contact@terresdetrek.com

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Nombre de participants minimum : 4 personnes

Nombre de participants maximum : 10 personnes

NIVEAU DE DIFFICULTÉ

Parcours de Base : 

Parcours avec les boucles optionnelles : 

Ce séjour est accessible aux personnes pratiquant une activité sportive régulière. Des boucles optionnelles sont proposées les jours 2, 3 et 4 pour permettre aux personnes plus sportives de

AEM VOYAGES

Maison des Parcs et de la Montagne - 256, rue de la République - 73000 CHAMBERY

04.79.70.41.59 - aemvoyages@lesaem.fr

RC pro MMA Oullins 69921 police 120169230 - Garantie financière Groupama contrat 4000716094/1

IM073180011 - SIRET 837 504 711 000 16

Médiateur Tourisme et Voyage : MTV Médiation Tourisme Voyage - BP 80303 - 75823 Paris Cedex 17 - www.mtv.travel

profiter pleinement de ces belles montagnes pendant que ceux qui le souhaitent peuvent savourer le repos offert par le refuge. Le parcours complet avec les boucles facultatives compte 5 à 6 heures de marche et jusqu'à 800m de dénivelé par jour alors que le parcours de base tourne autour de 4h de marche et 500m de dénivelé par jour.

HÉBERGEMENT / RESTAURATION

Type d'hébergement et catégorie : en dortoir ou chambre doubles en refuges gardés

Services inclus : draps et le linge de toilette non fournis

Repas : Pension complète du dîner du jour 1 au pique-nique du midi du jour 5

MODE D'ACCES

Venir en train :

- Gare SNCF de Briançon: trains de nuit directs depuis Paris, via Valence ou Grenoble de jour. Puis taxi ou covoiturage de Briançon à Névache avec votre accompagnateur en montagne dans la limite des places disponibles.

- Gare SNCF de Modane. Trains direct en 3h pour Lyon ou en 4h pour Paris, puis bus vers Briançon avec arrêt à Val des Prés "La Vachette Office du Tourisme" (1h de trajet) : https://www.autocars-resalp.com/resa_1501_siteweb/wp-content/uploads/2022/11/Ligne-l-hiver22-23.pdf

Taxi :

Taxi de la Clarée : Rémy +33 7 83 25 16 80.

Ou navettes à la demande sur l'application WiLiik

En voiture :

Si vous venez via Grenoble et le Col du Lautaret vérifiez les conditions de circulations avant votre départ : + 33 (0)4 65 03 0005 www.inforoute05.com.

Le Col du Lautaret est souvent fermé en cas de neige ou de vent fort. Les chaînes, pneus hiver ou chaussettes sont obligatoires.

De Briançon à Névache : prendre la direction de Montgenèvre / Turin. Puis bifurquez peu après la sortie de Briançon sur la vallée de Clarée R.D. 94. Vous traversez les villages de la Vachette, Val des Prés et les hameaux de la commune de Névache : Plampinet, le Roubion, le Cros, Ville Basse et Ville Haute où l'on se retrouve sur le parking de l'office de tourisme.

En covoiturage :

Plus économique et écologique que de venir seul, c'est une alternative que nous vous encourageons à adopter. Nous vous communiquerons les coordonnées des participant(e)s qui le souhaitent pour vous permettre de covoiturer.

PORTAGE DES BAGAGES

Vous portez vos affaires durant la totalité du séjour, veillez à ne pas trop vous charger.

DATES DU SÉJOUR EN 2025

Du lundi 17 au vendredi 21 février 2025

PRIX DU SÉJOUR

680 € / personne

LE PRIX COMPREND

- L'encadrement par un Accompagnateur en Montagne diplômé d'état,
- L'hébergement en refuges gardés en dortoir ou en chambres doubles selon les disponibilités,
- La pension complète du dîner du Jour 1 au pique-nique de midi du Jour 5,
- Le prêt du matériel technique : raquettes, bâtons télescopiques, matériel de détection et de secours en avalanche (DVA, pelle, sonde)

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Le déplacement aller / retour de votre domicile au point d'accueil/dispersion du séjour,
- Les repas non compris (pique-nique du jour 1)
- Les boissons et les achats personnels,
- Les vivres de courses (fruits secs, barres énergétiques, biscuits...) pour vos petites collations au cours des randonnées,
- Les assurances (assistance rapatriement obligatoire, assurance annulation fortement conseillée, assurance bagages...),
- Les frais de dossier d'AEMV de 20 € / dossier
- Et tout ce qui n'est pas mentionné dans la rubrique « le prix comprend ».

ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL INDIVIDUEL À PRÉVOIR

La Liste détaillée de l'équipement et du matériel indispensables à chaque participant « check-list treks raquettes en refuge » vous sera transmise à l'inscription.

Ordonnance obligatoire si traitement médical en cours.

FORMALITÉS ET ASSURANCES

- Carte d'identité en cours de validité
- Carte vitale ou carte européenne d'assurance maladie pour un séjour dans l'UE / EEE ou en Suisse
- Assurance Responsabilité civile : chaque participant doit être couvert en RC dans le cadre d'une activité randonnée à titre de loisirs
- **L'assurance assistance / rapatriement est obligatoire.** Une assurance annulation est fortement conseillée. Si vous n'en possédez pas, AEM VOYAGES vous propose un contrat Europ Assistance comprenant l'assistance / rapatriement, l'assurance annulation et interruption du séjour et bagages et effets personnels.

INFORMATIONS COVID-19

L'ensemble des prestations du séjour s'effectue dans le strict respect de la réglementation et des mesures sanitaires en vigueur aux dates du séjour et sur le lieu du séjour.

Le covid n'étant plus considéré comme une situation exceptionnelle, en cas d'annulation de votre part pour cause de covid, les frais d'annulations prévus dans les Conditions Générales et Particulières de vente s'appliqueront. Une assurance annulation est donc fortement recommandée.

Pour plus d'information sur les formalités sanitaires en France, consulter le site suivant :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Pour un séjour hors France, consulter le site suivant en sélectionnant le nom du pays concerné :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination>